

## Conditions générales de location

### CONDITIONS REQUISES POUR LOUER

L'âge minimum pour louer est 18 ans. En garantie de l'exécution du contrat, Euphoria Events se réserve la possibilité de soumettre la location à la présentation de certains documents (pièce d'identité, permis de conduire, justificatif de domicile) et d'exiger une garantie financière, dont la remise s'effectue par tout moyen accepté par Euphoria Events, qui pourra l'encaisser à tout moment, sans avis préalable, à charge de la restituer après règlement total des sommes dues à Euphoria Events et retour du bien loué en bon état. Le montant de la garantie financière ne limite pas la responsabilité financière du locataire qui peut être engagé au-delà.

### PAIEMENT DES LOCATIONS

Toute facture est payable au comptant, sauf délai de paiement précisé aux conditions particulières. Euphoria Events peut exiger le paiement de l'offre à l'avance et dans un délai imposé. Une fois le délai dépassé, le contrat n'entre pas en vigueur. Le délai de paiement des factures ne peut dépasser 30 jours à compter de la date d'émission. En cas de contestation de facture, des frais de gestion de litige pourront être réclamés par Euphoria Events.

### DUREE DE LA LOCATION

La location prend effet au moment où le matériel est mis à disposition du locataire, mais les tarifs ne concernent que l'utilisation effective du matériel. Cette date est fixée sur le contrat ou le bon de livraison. Lors de la remise du matériel, la charge des risques est transférée au locataire qui en assume la garde matérielle et juridique sous son entière responsabilité. La location et la garde juridique afférente prennent fin le jour où la totalité du matériel est restituée par le locataire ou reprise par Euphoria Events.

Les tarifs de locations sur le site sont donnés pour 24 heures d'utilisation.

Les coefficients à appliquer pour plusieurs jours de location sur les tarifs sont les suivants :

- 1 jour = x 1
- 2 jours = x 1.5
- 3 jours = x 2
- 4 jours = x 2.5
- 5 jours = x 3
- 6 jours = x 3.5

Pour une location plus longue durée, veuillez nous consulter pour les conditions.

## **MISE A DISPOSITION**

1) Euphoria Events ne peut être tenue responsable des éventuels retards de mise à disposition ou de livraison, dus à toute raison indépendante de sa volonté, notamment intempéries, modifications de réglementation, retards dans les transports ou retours des locations précédentes, force majeure, grève, ni de leurs conséquences directes ou indirectes à l'égard du locataire ou des tiers et n'est redevable d'aucune indemnité à ce titre. La "réservation" de matériel ne garantit pas au locataire la date de mise à disposition, donnée à titre indicatif et sous réserve de disponibilité du matériel.

2) Le matériel loué est remis au locataire en bon état. Le locataire reconnaît avoir reçu le matériel en bon état d'usage et d'entretien, apte au fonctionnement, avec les consignes de sécurité et les accessoires nécessaires. Il appartient au locataire de choisir le matériel en fonction de ses besoins qu'il a lui-même préalablement déterminés et de vérifier qu'il soit adéquat à l'utilisation souhaitée. Euphoria Events n'a pas, sauf discussion avec le locataire, connaissance des projets du locataire ni l'obligation de vérifier le choix du locataire sur la faisabilité et la compatibilité du matériel à son projet de sorte que sa responsabilité ne saurait être engagée à cet égard. Cependant, il cherchera à conseiller le meilleur choix possible.

3) Le transport, chargement, déchargement, attelage et arrimage du matériel sont à la charge et sous la responsabilité du locataire. A la prise de possession du matériel, le contrat de location sont signés des deux parties. A défaut de réserve, le matériel est réputé avoir été remis au locataire en bon état d'usage et d'entretien.

4) L'installation, le montage et le démontage sont effectués sous la responsabilité du locataire, sauf en cas de montage et démontage par l'équipe Euphoria Events.

## **UTILISATION DU MATERIEL**

1) Le locataire certifie être habilité à se servir du matériel qu'il s'engage à utiliser lui-même ou par l'intermédiaire de son personnel dûment qualifié, formé et habilité. Le prêt et la sous-location du matériel sont strictement interdits.

2) Il s'engage à installer et utiliser le matériel avec prudence et diligence, à respecter les consignes et notices d'utilisation et de sécurité, et à le maintenir constamment en bon état de marche. Il prend toute mesure utile pour que les règles de sécurité légales, réglementaires ou édictées par le constructeur soient appliquées. Il est responsable de la vérification de la nature du sol ou du sous-sol du site d'utilisation du matériel, et du respect des règles régissant le domaine public et la prise en compte de l'environnement. Il s'interdit toute modification, aménagement ou transformation du matériel. Usage du matériel uniquement en Suisse.

## **Assurance**

Euphoria Events recommande fortement au locataire de souscrire une assurance responsabilité civile (manifestation / vandalisme / dégâts naturels) et les risques de perte, vol ou détérioration du matériel loué pendant toute la durée du contrat où le matériel est sous sa responsabilité, et ceci dès la sortie du matériel jusqu'à son retour chez Euphoria Events.

## **Responsabilités du locataire**

Le locataire sera tenu responsable de tout dommage ou toute détérioration du matériel loué si ceci n'était pas indiqué sur le bon de livraison au moment de l'enlèvement. Il est également responsable de la perte ou de la destruction du matériel loué. Les frais engendrés par la location de matériel de remplacement ainsi que la perte du chiffre d'affaires sont facturés jusqu'à ce que le matériel endommagé soit réparé ou remplacé.

## **Responsabilité du prestataire**

Euphoria Events décline toute responsabilité en cas de dégâts causés par des conditions naturelles défavorables ou d'incendie. Euphoria Events ne peut en aucun cas être tenu responsable du mauvais déroulement de la manifestation ou des conséquences financières que ces dérangements peuvent entraîner.

## **Annulation**

Dans le cas d'une annulation de commande, la partie défaillante devra indemniser Euphoria Events par une compensation forfaitaire fixée à :

20% du montant total du devis pour une annulation jusqu'à 30 jours avant la date du début de la location.

50% du montant total du devis pour une annulation jusqu'à 5 jours avant la date du début de la location.

80% du montant total du devis pour une annulation à moins de 3 jours avant la date du début de la location.

## **LOI APPLICABLE**

Les présentes conditions générales sont soumises au Code des Obligations suisse.  
En cas de litige, le tribunal compétent est situé dans le canton de Berne.